

<http://snes-aude.fr/spip.php?article236>



Dans l'Aude, l'Éducation Nationale ne remplace plus les personnels absents.

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : samedi 19 décembre 2020

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, l'Éducation Nationale se retrouve dans l'incapacité de pallier les absences des personnels et en particulier des professeurs. En effet, les absences liées au Covid (personnels malades, personnels considérés comme contacts à risque, personnels vulnérables) s'ajoutent aux autres absences (congé maternité, arrêt maladie hors Covid...)

Dès l'an dernier, au moment de la réouverture des écoles et des établissements, la FSU avait alerté sur la nécessité de procéder à des recrutements supplémentaires pour préparer la rentrée de septembre 2020, compte tenu des inégalités scolaires aggravées par le premier confinement mais aussi en prévision d'une nouvelle vague épidémique. Le ministère de l'Éducation Nationale n'a rien fait de tout cela et s'est contenté de répéter que tout était prêt.

La situation actuelle des écoles, des collèges et des lycées de l'Aude à l'heure actuelle montre que, non, tout n'était pas prêt.

Dans les écoles : 20 à 30 classes sans professeur chaque jour dans le département

Dès la rentrée de septembre 2020, la DSDEN de l'Aude s'est retrouvée en difficulté pour assurer le remplacement des professeurs des écoles absents, ce qui l'a conduite à rogner sur les journées de décharge accordées aux directeurs et aux directrices des écoles pour leurs activités administratives mais aussi, déjà, à laisser certains jours des classes sans professeurs.

La situation s'est aggravée au retour des vacances de Toussaint, pour atteindre régulièrement le nombre de 20 à 30 classes sans professeur par jour de classe, et ce malgré l'annulation de toutes les journées de formation initialement prévues.

Ce sont donc chaque jour 20 à 30 classes pour lesquelles on demande aux parents d'élèves de garder leurs enfants chez eux dans la mesure du possible, 20 à 30 classes qui perdent un jour d'école, dans une année 2020 déjà difficile pour ces enfants d'un point de vue scolaire.

En avril dernier, le département de l'Aude, qui devait initialement perdre 4 postes de professeurs des écoles, a reçu une dotation supplémentaire et a finalement gagné 1 poste, qui paraît dérisoire aujourd'hui. La DSDEN va finalement recourir en catastrophe au recrutement de personnels contractuels, ce qui est inédit dans notre département. Le recours à des personnels précaires et sans formation pour pallier l'impréparation de l'Éducation Nationale est malheureusement révélatrice des politiques à courte vue menées à l'heure actuelle.

Dans les collèges et les lycées : de plus en plus d'absences non remplacées

Dans le 2nd degré, la situation est différente. Depuis de nombreuses années, il est fait appel à des personnels contractuels, faute d'enseignants titulaires en nombre suffisant, et pas seulement pour des remplacements d'absences ponctuelles, qui ne sont d'ailleurs jamais remplacées quand elles sont d'une durée inférieure à deux semaines.

Pour autant, la situation sanitaire met à jour les faiblesses de l'organisation du remplacement et finit par nuire à la scolarité des élèves. Ainsi, par exemple, des élèves de collège n'ont pas eu de cours de français pendant 5 semaines, faute de remplaçant disponible, les personnels contractuels étant déjà tous affectés. Le Rectorat a été

Dans l'Aude, l'Éducation Nationale ne remplace plus les personnels absents.

conduit à faire une annonce à Pôle Emploi à deux reprises, sans succès !

Dans les vies scolaires, où les tâches des assistants d'éducation (AED, anciennement, les surveillants) se multiplient avec l'application du protocole sanitaire (récréations dédoublées à surveiller, davantage de services à la cantine, etc.) et pourtant, elles doivent parfois se faire en sous-effectif faute de remplacement à temps complet de toutes les absences.

Les personnels de santé et des services sociaux et les psychologues de l'Éducation Nationale ne sont pas remplacés en cas d'absence. C'est ainsi que le lycée Louise Michel de Narbonne, qui accueille 2000 élèves dont ??? internes, voit l'une de ses deux infirmières non remplacée depuis plusieurs semaines.

Les élèves en situation de handicap, premières victimes du manque de personnels

De nombreux élèves en situation de handicap se retrouvent sans AESH (accompagnant-e d'élève en situation de handicap) alors qu'ils ont une notification d'accompagnement délivrée par la MDPH. En effet, au délai habituel nécessaire pour recruter une AESH s'ajoutent des absences des personnels déjà recrutés (maladie, congé maternité, etc.) qui ne sont pas non plus remplacées. Ce sont donc autant d'élèves qui ne peuvent bénéficier des conditions de scolarisation auxquelles ils ont droit.

De même, les enseignants un ULIS (unité locale d'inclusion scolaire) ne sont pas nécessairement remplacés de manière prioritaire en cas d'absence.

Devant cet état de fait, la FSU demande à ce que la mesure soit prise des besoins réels des écoles, des collèges et des lycées et que le ministère se donne les moyens de les anticiper, pour que l'impréparation cesse enfin de peser sur les élèves, leurs parents et les personnels de l'Éducation Nationale.